

# PER – Fiche 3 : Couverture du sol et technique de semis sur les terres ouvertes (TO) ①

Année de récolte

Nom et prénom : ..... Rue / Hameau / Ferme : .....

N° expl. :

NPA / Localité : .....

N° de tél. : ..... Natel : .....

Voir explications au verso.

Parcelles (uniquement TO ①)		Cultures encore en place le 31 août 2022 ou cultures intermédiaires (Engrais verts, dérobée, etc.)				Cultures principales sur les terres ouvertes (TO) ① pour la nouvelle campagne de récolte 2023			
No	No commune et nom de la parcelle	Date ② récolte du précédent	Nom culture précédente, si encore en place ou culture intermédiaire ③	Culture intermédiaire		Nom de la culture principale prévue	Surface (ha)	Date ② de semis	Technique de semis ④
		jj/mm		Date ② de semis	Technique de semis ④			jj/mm	
		jj/mm		jj/mm		Report total page précédente	.	jj/mm	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
		/		/			.	/	
Total des terres ouvertes							.		

Lieu, date : .....

Signature de l'exploitant : .....

Explications :

**Cette fiche :**

- **Concerne les exploitations comptant plus de 3 ha de terres ouvertes** (les cultures sous tunnels ne sont pas prises en compte) ①.
- **Est destinée au contrôle en automne dans le terrain de la couverture du sol (règle PER) et des programmes facultatifs pour l'amélioration de la fertilité du sol (couverture appropriée et techniques de semis. Elle permet un contrôle rapide et évite aux contrôleurs de déranger les exploitants. Toutes les informations figurant sur la fiche doivent correspondre aux indications qui figurent dans le carnet des champs.**

① Les terres ouvertes (TO) comprennent : les grandes cultures (céréales, sarclées, etc.) + les jachères, ourlets & bandes semées pour organismes utiles + les cultures spéciales annuelles (cultures maraîchères, fraises, etc.) - voir fiche 1.

② Indiquer dans les colonnes correspondantes les dates de récolte du précédent, respectivement de semis de la culture intermédiaire ou de la culture principale de la nouvelle campagne **si elles ont déjà eu lieu.**

③ Indiquer le nom de la culture principale précédente, **si elle est encore en place le 31 août** (betterave, maïs, pdt, prairie, tournesol, cultures maraîchères, etc.) ou indiquer le nom de la culture intermédiaire mise en place (engrais vert, dérobées, maïs en vert, culture maraîchère d'automne, etc.).

④ Indiquer la technique de semis :  
**D** = semis Direct,  
**BF** = semis en Bandes Fraisées,  
**ST** = Strip-Till,  
**SL** = semis Sous Litière,  
**L** = Labour,  
de la culture intermédiaire, respectivement, de la culture principale de la nouvelle campagne, si déjà en place.

## Exemple :

### PER – Fiche 3 : Couverture du sol et technique de semis sur les terres ouvertes (TO) ①

Année de récolte 2023

Nom et prénom : PER Exemple.....Rue / Hameau / Ferme : .....

N° expl. : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

NPA / Localité : .....

N° de tél. : 021 987 65 43 ..... Natel : 079 234 56 78 .....

Voir explications au verso.

Parcelles (uniquement TO ①)		Cultures encore en place le 31 août 2022 ou cultures intermédiaires (Engrais verts, dérobée, etc.)				Cultures principales sur les terres ouvertes (TO) ① pour la nouvelle campagne de récolte 2023			
No	No commune et nom de la parcelle	Date ② récolte du précédent	Nom culture précédente, si encore en place ou culture intermédiaire ③	Culture intermédiaire Date ② de semis	Technique de semis ④	Nom de la culture principale prévue	Surface (ha)	Date ② de semis	Technique de semis ④
		jj/mm		jj/mm		Report total page précédente	.	jj/mm	
7	1234 La Perche 1	16/7	---	/	---	Colza d'automne	1.40	29/8	L
3	1234 Grand Clos 2	13/7	Trèfle alexandrie	4/8	SD	Orge d'automne	2.30	25/9	SD
1+2	1234 pose + Hangar	25/7	Trèfle alexandrie --	4/8	SD	Blé d'automne	6.00	1/10	SD
1+ab	1238 Bois des Cerfs	14/10	---	/	---	Blé d'automne	2.65	25/10	L
4	1234 Rionzi	15/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Betterave à sucre	1.00	/	
5a	1234 La Haie	15/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Betterave à sucre	0.70	/	
6a	1234 La Rippe 1	2/9	Seigle à faucher en vert	18/9	SD	Betterave à sucre	1.00	/	
8	1234 Les Fiches	/	Prairie temporaire	/	---	Pomme de terre	2.00	/	
9	1234 Bujon	18/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Pomme de terre	0.70	/	
17	1234 Louche	/	Poireaux	/	---	Maïs plante	0.40	/	
11a	1234 pontet 1	10/9	Seigle à faucher en vert	18/9	SD	Maïs plante	0.55	/	
1b	1234 pose 2	/	Jachère florale	/	---	Jachère florale	0.20	/	
1c	1234 Pose 3	15/7	---	/	---	Jachère tournante	0.55	2/9	SL
16	1234 En Grevé	5/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Fraises annuelles	0.25	/	
6b	1234 La Rippe 2	5/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Tabac	0.45	/	
6c	1234 La Rippe 3	5/7	Rampon	4/8	L	Salades 2 séries	0.25	/	
12	1234 Pontet 2	5/7	Phacélie - Trèfles	4/8	SL	Choux	0.35	/	
13	1234 Pontet 3	14/6	Côtes de Bettet	25/6	L	Poireaux	0.35	/	
		/		/			.	/	
Total des terres ouvertes							21.10		

Lieu, date : Lausanne, le 26 octobre 2022 .....

Signature de l'exploitant : E. PER .....